

AMBARÈS

& LAGRAVE

Vivre la ville, Vibrer Presqu'île

107

JANV. - MARS 2024

ALTO



SERVICE PUBLIC

France Services s'installe
dans l'écoquartier des
Érables

MOBILITÉ - ÉCOLOGIE LOGEMENT - ÉCONOMIE

Zoom sur le contrat
de co-développement
2024-2027

PARC MIDSOMER-NORTON

Un futur parc urbain
intergénérationnel



CCAS

CAP 2024 : POUR NOS AÎNÉS

UNE OFFRE D'ANIMATIONS ET DE LOISIRS

RENFORCÉE POUR PLUS DE SOLIDARITÉ

Retour en images sur quelques temps forts de la vie collective ambarésienne, ces dernières semaines...



18/09 - Rencontres Emploi 2023 : 2ème édition du «job dating» 100% emploi local au Pôle culturel Evasion.



18/09 - Signature de la charte Maison Sport Santé : La ville et ses partenaires rassemblés pour acter la création de la Maison Sport Santé Ambarésienne.



23/09 - Accueil des Nouveaux Ambarésiens : Journée d'information, de rencontres et de découvertes pour les nouveaux habitants.



02/10 - Marche Semaine Bleue : Marche découverte pour les aînés ambarésiens à l'occasion de la Semaine Bleue.



05/10 - Eddie Dhaini concert Club Evasion : Le Pôle Culturel Evasion renouait avec sa formule magique du Club Evasion suivie d'une jam session ouverte à tout musicien. Un concert intimiste tout en proximité, avec une formation jazz tout aussi magique, le Eddie Dhaini Quartet, lauréat du Prix Action Jazz 2023 !



16/10 - Hommage et Recueillement : Rassemblement citoyen, place de La Victoire en hommage à Dominique Bernard et Samuel Paty, victimes du terrorisme.



31/10 - Bal d'Halloween : Le centre socioculturel Danielle-Mitterrand accueillait enfants et familles pour le grand bal d'Halloween dans la salle des associations.



11/11 - Commémoration du 11 Novembre 1918 : Devoir de mémoire pour les Ambarésiens, en présence des associations d'anciens combattants et de jeunes collégiens.



13/11 - Pose de la 1^{ère} pierre de la salle de gymnastique artistique : Lancement du chantier de la salle de gymnastique artistique qui sera inaugurée en 2025.



22/11 - Semaine européenne de réduction des déchets : Journée d'animations et de sensibilisation autour de la réduction des déchets, dans le hall du pôle culturel Evasion.



01/12 - Marché de Noël artisanal : Le Marché de Noël 2023 a une nouvelle fois fait le plein de visiteurs et de sourires, sous l'oeil attentif du Père Noël en personne.



06/12 - L'arbre en fête 2023 : Nombreuses animations et des distributions de plants et de composteurs au parc Charron. Événement proposé en partenariat avec Bordeaux Métropole.

SOMMAIRE

P. 4 - 5 ACTUALITÉS

Chantier d'insertion à l'école Rosa-Bonheur
Préservation du patrimoine arboricole parc Kelheim
Recensement 2024
Cartes électeurs
Distribution de composteurs
CCAS : Nouvelles animations seniors
Violence Intra-Familiales

P. 6 - 7 AMÉNAGEMENTS DU TERRITOIRE

Restructuration Avenue du président René-Coty
Aménagements paysagers
Projet «1Million d'arbres» pour Aimé-Césaire
Aménagements du parc environnemental du Guâ
Réhabilitation du parc Midsomer-Norton en espace
de loisirs intergénérationnel
Travaux de restauration des Jalles de la Presqu'île

P. 8 - 9 CONTRAT DE CO-DÉVELOPPEMENT

Mobilité, transition écologique, logement et développement économique : Zoom sur le contrat de co-développement métropolitain 2024 - 2027

P. 10 SERVICE PUBLIC

L'antenne France services s'implante au sein de l'écoquartier des Érables
Dispositif PLIE : un accompagnement individualisé des demandeurs d'emploi en difficulté

P. 11 MOBILITÉS

Trottinette, hoverboard, gyropode : la réglementation change
Une meilleure desserte de « Grand Tour »
Arrivée du « bus express » pour 2027
Nouveau cadencement des bus pour le collège

P. 12 ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Retour sur les Rencontres Emploi 2023
Dispositif PLIE

P. 14 AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

Concours de nouvelles à la bibliothèque
Saison culturelle et festive de Janvier à Juin 2024

P. 15 EXPRESSION POLITIQUE

ALTO - Magazine municipal de la ville
d'Ambarès-et-Lagrave
n° 107 - Janvier - mars 2024 - 16 pages

Directeur de la publication : Nordine Guendez

Rédaction et conception graphique : Service
communication - Crédit photos : service
communication (sauf mention spéciale) /
Distribution : Distriscoop / Tirage : 8200
exemplaires imprimés sur papier PEFC /
Impression : BLF Impression - Dépôt légal à
parution

Mairie d'Ambarès-et-Lagrave,
18 place de la Victoire
33440 Ambarès-et-Lagrave

Tél. : 05 56 77 34 77
Fax : 05 56 77 34 78

mairie@ambaresetlagrave.fr



20/09 - Village des mobilités sur le parvis du Pôle culturel Evasion

Chères Ambarésiennes,

Chers Ambarésiens,

Au moment où vous ouvrez ce magazine, j'aurais très certainement eu, pour nombre d'entre vous, le plaisir de vous souhaiter une belle et heureuse année. Si tel n'est pas le cas, permettez-moi de le faire à présent.

L'année qui vient de s'achever aura été, pour notre commune, riche de défis, d'épreuves et de réussites malgré un contexte difficile. Nous avons renforcé l'offre de services publics : possibilité de faire vos démarches administratives depuis le site internet de la ville, inauguration d'un espace France Services dans l'écoquartier des Érables, mise en place d'accueils occasionnels pour les tout petits par le Service d'Accueil Familial...

Comme je m'y étais engagé, j'ai aussi poursuivi et amplifié le dialogue ouvert avec chacun, tant dans mes permanences que dans les conseils de quartier ou à l'occasion de différentes consultations sur des projets structurants.

Demain, en 2024, la solidarité sera plus que jamais le cœur de mon action. Sa nécessité m'oblige, cette valeur m'engage. Un programme ambitieux d'animations à l'attention de nos aînés sera proposé, les

BAFA de territoire accompagneront l'autonomie de notre jeunesse et la vie des familles sera facilitée grâce la mise en œuvre d'une tarification solidaire et adaptée pour la restauration scolaire.

Demain, en 2024, la sécurité restera une priorité avec le recrutement d'un nouveau policier municipal, un renforcement du dispositif de prévention et surveillance aux abords des écoles et la mise en place de la vidéo-verbalisation. Nous intensifierons nos actions de tranquillité publique avec la Gendarmerie nationale.

La concrétisation de chantiers au long cours sera visible de tous. Vous découvrirez dans ce magazine le projet ambitieux de requalification du Parc Midsomer-Norton en espace de loisir intergénérationnel ou encore les aménagements et études prévus dans le cadre du contrat de co-développement avec Bordeaux Métropole. Mobilités, logements, transition écologique, voiries et réseaux, attractivité économique : cette démarche de coopération territoriale offre à notre commune des réalisations concrètes sur la période 2024-2027.

Ensemble, nous bâtissons la ville de demain.

Fidèlement vôtre.
Nordine Guendez

Chantier d'insertion à l'école Rosa Bonheur

Le service Prévention de la ville œuvre au quotidien auprès des jeunes (mission locale, association LE PRADO...). Elle organise notamment des chantiers destinés aux 16-25 ans pour favoriser leur insertion professionnelle, valoriser leur savoir-faire, leur permettre de s'ouvrir vers l'extérieur. Encadrés par le service technique de Bordeaux Métropole, deux jeunes ont réalisé cet hiver des travaux de peinture dans les locaux de l'école Rosa-Bonheur. La mairie d'Ambarès-et-Lagrave les remercie et leur souhaite une grande réussite dans leurs futurs projets.



Les 2 jeunes de 16 et 17 ans entourés des agents de Bordeaux Métropole, de Marina Ramon (service Prévention/Médiation) et de Myriam Bret, Adjointe au maire.

EN BREF

Distribution de composteurs



À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé sur l'ensemble du territoire et concernera tous les professionnels et les particuliers. Si de nombreux dispositifs stratégiques sont déjà en place dans le cadre du Plan Stratégique Déchets, Bordeaux Métropole va déployer de nouveaux dispositifs cette année et s'engager ainsi dans la gestion durable des déchets alimentaires du territoire. Pour toute question, le service de la prévention des déchets de Bordeaux Métropole est à votre disposition: 0800 22 21 20 (numéro vert)

À noter que les services de la Ville organiseront plusieurs sessions de distribution gratuite de composteurs sur le premier semestre 2024.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections européennes auront lieu le 9 Juin 2024

Pour voter, il est nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales **avant le 30 avril 2024**. Une démarche qui peut se faire en ligne, sur le site www.service-public.fr ou en mairie, auprès du service population-citoyenneté.

Il est nécessaire de fournir les documents suivants : pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile de moins d'un an.

Renseignements : 05 56 77 34 77

Préservation du patrimoine arboricole : au chevet du Cyprès du parc Kelheim



Inspection du Cyprès et sécurisation des abords en octobre dernier.

L'état du magnifique cyprès du parc Kelheim est préoccupant. Le majestueux centenaire est atteint par un chancre, une ulcération nécrotique du tissu ligneux externe causée, soit par une attaque bactérienne, soit par une maladie fongique (champignon).

A l'automne dernier, l'arbre a fait l'objet d'une taille de son bois mort pour sécuriser les abords, ralentir la progression de la maladie et voir comment il réagit. Les agents du patrimoine arboré de Bordeaux Métropole et de l'Office national des forêts veillent.

Campagne de recensement

Chaque année, l'Insee tire au sort 8 % des adresses de chaque ville de plus de 10000 habitants pour déterminer sa population officielle.

Du 18 janvier au 24 février 2024, deux agents recenseurs se rendront aux adresses concernées (munis de leurs cartes officielles). Ils vous remettront vos identifiants pour effectuer cette démarche sur internet et vous donneront les indications nécessaires (si vous ne pouvez faire la démarche en ligne, l'agent recenseur vous fournira les documents papier).

De la qualité de ce recensement découlent de nombreux enjeux pour notre commune, y compris la dotation de l'État. Merci par avance à ceux qui seront concernés, de réserver le meilleur accueil à Mesdames Le Mignon et Fertat, chargées de ce recensement !



Jennifer Le Mignon



Alexandra Fertat

CCAS : Show devant en 2024 pour les seniors !

Alerte à tous les aînés, faites de la place dans vos agendas, 2024 s'annonce riche de nouveaux rendez-vous !

Le CCAS de la ville d'Ambarès-et-Lagrave se mobilise et dynamise l'offre de ses animations. Cap sur « Génération Seniors », l'agenda festif et culturel des plus de 60 ans !

« Dans la continuité de l'élection du Conseil de la Vie Locale de la résidence autonomie Le Moulin en octobre dernier, nous souhaitons développer l'offre de loisirs et de sorties pour nos aînés... » confie de concert l'adjointe aux Solidarités et politiques intergénérationnelles, Annabelle Gourviat et la nouvelle directrice du CCAS, Emmanuelle Arnaud-Monperrus.

Aux rendez-vous incontournables déjà existants, comme le repas des aînés, la Semaine Bleue, les Olympiades ou le goûter de juin pour célébrer l'été, sans oublier les marches adaptées en partenariat avec la section sport-santé de l'AS Ambarès, vont s'ajouter les repas festifs mensuels au restaurant de la résidence autonomie, des séances cinéma au Pôle culturel Evasion et la (re)découverte des plaisirs des jeux de société. Les actions de santé et de prévention seront également à l'honneur grâce au développement de nouveaux partenariats avec la CPAM de la Gironde ou encore l'ASEPT (Association Santé, Éducation et Prévention sur les Territoires).

Pour participer, il suffit de s'inscrire auprès du CCAS, qui diffusera dès janvier un agenda mensuel aux adhérents et pour ne rien manquer, rendez-vous également sur le site internet de la ville, ambaresetlagrave.fr.

À vos agendas !

Contact CCAS : 05 56 77 34 55 // ccas@ambaresetlagrave.fr

Protection des victimes de violences conjugales et intrafamiliales



Réunion de l'ensemble des partenaires le 14 décembre dernier salle du conseil municipal

Les villes d'Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Bassens, Carbon-Blanc, Saint-Loubès, Saint-Louis-de-Montferrand et Saint-Vincent-de-Paul, ainsi que les acteurs de la sécurité publique, du social, de la protection de l'enfance, de l'aide aux victimes, de la justice et du logement ont pris des mesures communes depuis 2021 pour lutter contre ces violences sur le territoire de la Presqu'île.

Une coopération territoriale soutenue par la Préfecture de la Gironde dont les dispositifs se sont récemment renforcés : mise à disposition de nouveaux outils d'information pour l'aide aux victimes, formations par les gendarmes de la Maison de Prévention et de Protection des Familles à destination des professionnels, et développement d'hébergements d'urgence en partenariat avec l'Association pour l'Accueil des Femmes En Difficulté (APAFED). Aujourd'hui, les communes disposent de 2 logements d'urgence (mis à disposition par les bailleurs) et de nuits d'hôtel.



REPAS FESTIFS

**** NOUVEAU ****

RÉSIDENTIE AUTONOMIE LE MOULIN



Nouveau rendez-vous mensuel à ne pas manquer pour les seniors ambarésiens, avec les repas festifs de la Résidence Autonomie Le Moulin !

Mijotée par l'équipe du CCAS, la nouvelle recette s'annonce aussi gourmande que joyeuse, avec un thème nouveau à chaque rendez-vous ! A noter dans vos agendas !

11 JAN. « MONTAGNE »
14 MARS « SAINT-PATRICK »
18 AVR. « PRINTEMPS »
13 JUIN « MUSIQUE ! »

TARIF SELON LES REVENUS
SUR INSCRIPTION AU CCAS

EN BREF

Travaux de restauration des jalles de la Presqu'île pour lutter contre les inondations

Sur la presqu'île d'Ambès, ce sont quatre jalles d'une totalité de 7 km qui ont été restaurées en 2023 et 3 autres jalles pour 5 km le seront cette année.

Les 3 objectifs de ce chantier :

- Améliorer les fonctionnalités hydrauliques (évacuation des eaux et drainage de la nappe)
- Raccourcir le délai de retour à la normale des territoires sinistrés et réduire leur vulnérabilité
- Préserver et favoriser la biodiversité

Le programme de restauration des Jalles est financé par le programme d'action et de prévention des inondations Estuaire de la Gironde. Coût total des travaux : 16 millions d'€ financés à 40% par l'État et 60% par la métropole bordelaise.

« Opération 1 Million d'arbres » : l'école Aimé Césaire choisie pour la végétalisation de la cour en 2024



Volonté municipale, les cours d'écoles ambarésiennes bénéficient de l'opération de végétalisation portée et financée par la Ville et Bordeaux Métropole.

En 2023, la cour de l'école François-Auboin a fait peau neuve. Cette année, les travaux seront entrepris courant février à l'école Aimé-Césaire. Objectifs : création d'îlots de fraîcheur, désimperméabilisation de la cour, plantation d'arbustes bas et aromatiques pour éveiller les sens des écoliers.

Urbanisme : restructurations rue du président René Coty



Lieu du futur giratoire aux croisements de l'avenue de l'Europe et de la rue Louis Braille

Artère principale du centre-ville, particulièrement convoitée par les promoteurs immobiliers, la rue du président Coty, va faire l'objet de plusieurs aménagements dans les prochains mois.

Après une consultation avec les riverains :

- Un giratoire sera implanté d'ici la fin de la mandature, en lieu et place d'un carrefour à feux (au croisement de l'avenue de l'Europe) et devrait permettre de fluidifier la circulation et désengorger le trafic.
- Faisant suite à de nombreux refus de permis de construire, deux projets immobiliers conformes au Plan local d'urbanisme et prenant mieux en compte les besoins de la ville, sont également prévus aux numéros 26 (42 logements) et 27 (36 logements). La municipalité a souhaité accompagner les deux promoteurs-aménageurs dans leurs démarches respectives.
- Trois locaux à usage commercial et une quarantaine de places de parking compléteront ces aménagements.



« Nous avons également intégré les besoins de l'école Rosa Bonheur dans les critères imposés : 2 locaux dédiés au corps enseignant et la création d'une venelle sécurisant l'accès à l'école. En cohérence avec la charte urbanistique et paysagère, cette petite rue offrira un circuit adapté aux modes de déplacement doux »

Nordine Guendez - Maire d'Ambarès-et-Lagrave

Aménagements paysagers

La ville poursuit ses travaux de végétalisation et de renaturation en centre-ville.

Le bailleur social Aquitanis a financé les travaux de la résidence Charles-de-Gaulle. Ceux du clos du Prieuré ont obtenu une subvention dans le cadre de l'opération métropolitaine « Plantons un million d'arbres ». Des aménagements paysagers combinant embellissement de la ville, développement des espaces propices à la biodiversité et lutte contre les îlots de chaleur.



20 Oct. 2023 : Inauguration des aménagements paysagers de la résidence Charles de Gaulle

Réhabilitation du parc Midsomer-Norton en espace de loisirs intergénérationnel

C'est une transformation complète qui aura lieu prochainement dans ce parc du centre-ville situé derrière le Pôle culturel Évasion. Un projet ambitieux porté par la municipalité incluant la réhabilitation de l'aire de jeux pour enfants, un espace renaturé et une aire de skatepark dont l'implantation a fait l'objet d'une votation citoyenne. Cette aire de glisse se caractérise par une double particularité :

- elle sera conçue pour accueillir tous les niveaux, tout type de « rider » (en trottinette, en skate, en roller...) avec un espace « apprentissage du vélo » pour les tout-petits
- elle sera modulable et pourra accueillir des événements festifs en plein air (concerts, cérémonies...)

Premier coup de pioche à venir prochainement pour une inauguration en 2025.



Esquisse Fabien Charlot - Paysagiste DPLG

Aménagements du parc environnemental du Guâ

Véritable poumon vert du centre-ville, le parc environnemental du Guâ s'étend sur 2,9 hectares : un site à fort intérêt écologique qu'il est essentiel de préserver (formations végétales et espèces fauniques variées). C'est également une chance pour tous les Ambarésiens de pouvoir disposer de cet écrin de verdure offrant un espace de respiration et de détente en cœur de ville. Pour ce faire, la municipalité et Bordeaux Métropole travaillent à son aménagement. Les premiers débroussaillages ont eu lieu cet automne. Sont prévus :

- 3 cheminements à travers le bois sur l'axe Nord-Sud pour relier le centre-ville au ruisseau du Guâ (vers la mairie ; vers l'entrepôt Albert ; vers La Poste)
- Des installations adaptées aux saisons (ouvrages de franchissement et d'observation en caillebotis métalliques transparents à l'eau et pérennes en zone boisée, platelage bois...)



Exemple de réalisation d'un chemin traversant



« Les cheminements permettront de s'approprier le futur parc de la ZAC « Cœur de ville » sans attendre la livraison des îlots d'habitation. Les percements se feront sur un mode opératoire éco-responsable précis : défricher de façon sélective en appliquant le levé de géomètre, réutiliser la végétation débroussaillée pour réaliser des andains de bois, réemployer le broyat des végétaux pour le paillage des chemins. Objectif : concevoir des balades permettant d'explorer de façon ludique la faune et la flore tout en préservant cet espace naturel exceptionnel. »

Gérard Lagofun - 3ème Adjoint au Maire
Urbanisme, habitat, transition énergétique, mobilités

Mobilité, transition écologique, logement et développement économique : Zoom sur le contrat de co-développement métropolitain 2024 - 2027

La démarche de co-développement, initiée en 2009, est aujourd'hui structurante et incontournable dans les relations entre Bordeaux Métropole et ses 28 communes. Le contrat de co-développement (CODEV) est un outil de convergence de l'action de Bordeaux Métropole et de la commune et se traduit par des engagements réciproques et négociés. Faciliter les déplacements du quotidien, privilégier les énergies renouvelables, développer le territoire et accompagner ses acteurs économiques, produire du logement pour tous, telles sont les ambitions des grands projets pour les années à venir. Pour Ambarès-et-Lagrave 59 projets ont été retenus : zoom sur cette feuille de route.



La Blanche : le développement touristique du plan d'eau, action prioritaire du CODEV 2024-2027

URBANISME ET HABITAT

Construire, démolir, diviser, louer, réhabiliter... les évolutions de l'aménagement urbain sont régies par des règles communes inscrites au Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux Métropole.

À Ambarès-et-Lagrave, une charte urbanistique et paysagère le complète : un engagement de la mandature pour préserver l'identité et le cadre de vie des Ambarésiens. Objectif : améliorer l'équilibre entre les constructions, les espaces de nature et l'introduction de voies de circulation douces pour mieux répondre aux enjeux environnementaux, socio-économiques, dans le respect de la réglementation.

Plusieurs projets d'aménagements sont en cours dans cette perspective, l'objectif étant de renforcer la cohérence urbaine et l'attractivité du centre-ville par des réalisations emblématiques.

Le renouvellement urbain de la résidence Bel-Air et l'aménagement de la ZAC Secteur A « Cœur de ville » constituent 2 projets notables.

AMÉNAGEMENTS DE VOIRIES

En adéquation avec l'engagement de la municipalité, le CODEV prévoit **des actions pour rendre les rues plus sûres avec une priorité affichée pour « les entrées de ville »**. Une mesure à double ambition : la lutte contre l'insécurité et le déploiement des axes de mobilités douces. Ainsi, les réaménagements de la rue de Carbon-Blanc (Sud) et de l'avenue de la Libération (Est) consolideront le maillage du territoire de la Presqu'île pour, d'une part, simplifier les déplacements de ses habitants, et d'autre part, préserver leur sécurité, prévenir les risques et faciliter les actions des forces de sécurité intérieure.

MOBILITÉS ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'objectif d'adaptation au dérèglement climatique guide chaque projet

de la municipalité. En ligne de mire : la préservation de la biodiversité et les transformations éco-responsables, solutions majeures pour lutter contre le changement de climat. Consciente de l'urgence climatique, soucieuse de ne pas dénaturer son cadre de vie et de ne pas transmettre une empreinte dégradée aux générations futures, la commune s'efforce **de prendre soin de son capital environnemental tout en assurant le développement nécessaire au bien-être des Ambarésiens.**

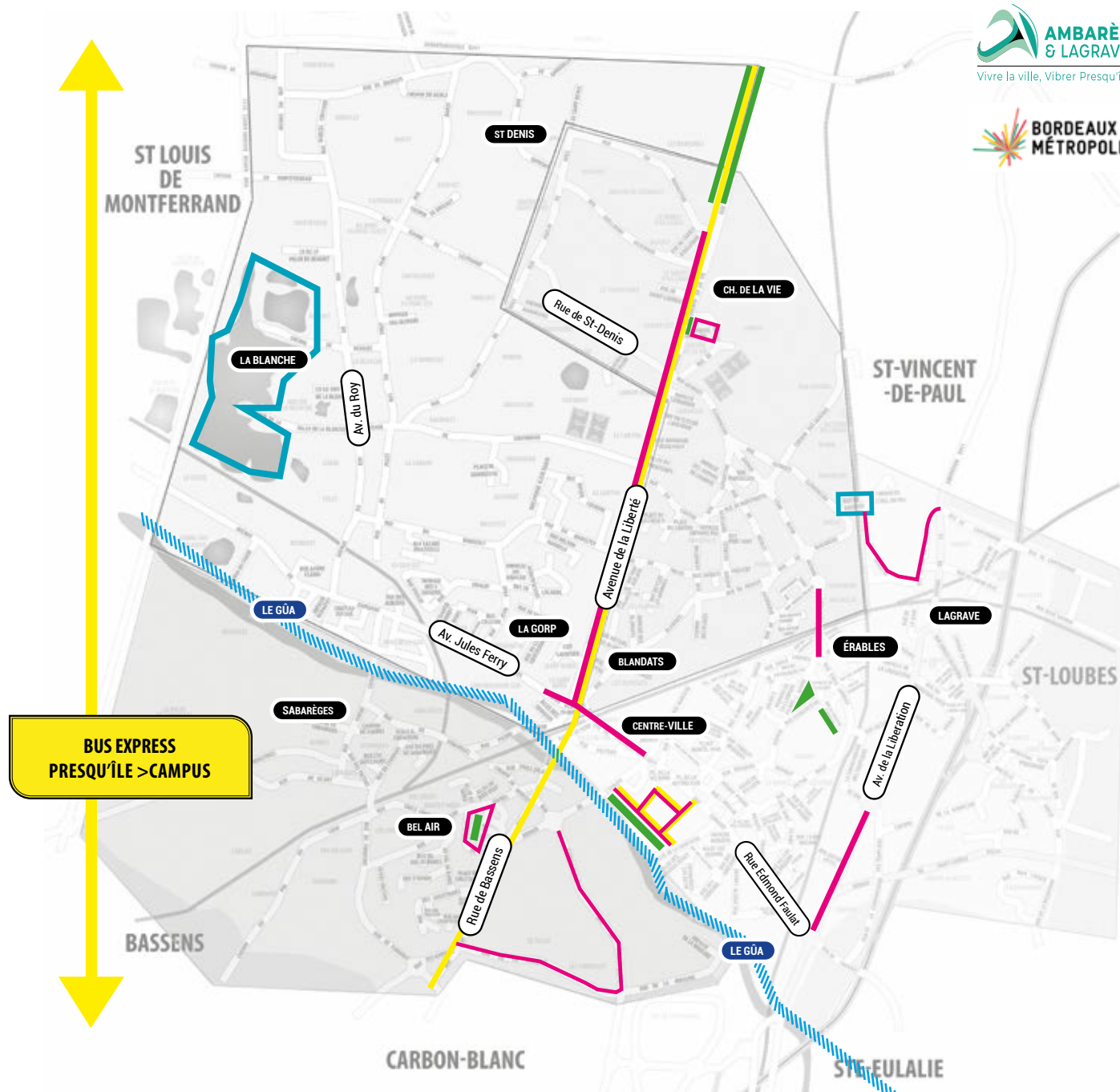
C'est en ce sens que la ville s'inscrit dans le « Schéma des mobilités de Bordeaux métropole » contribuant ainsi à la décarbonisation des modes de transports, mesure essentielle pour affronter les défis du réchauffement. Le déploiement des lignes de bus express s'inscrit dans le cadre de ce CODEV.

C'est également dans un objectif d'économie circulaire et de production d'énergie verte qu'Ambarès-et-Lagrave a porté le projet de construction d'une déchetterie nouvelle génération visant à transformer les déchets en ressources.



« Au CODEV s'ajoutent les projets inscrits dans le cadre du Fonds de Proximité d'Intérêt Communal (FIC). Une programmation 2021-2026 concertée et soutenue financièrement par Bordeaux Métropole qui concerne des travaux de signalisation et de voirie. Le budget consacré est de 5,5 M€ et 28 projets actés (dont 50% réalisés à ce stade). Il nous permet de prioriser et réaliser des aménagements de voiries (enfouissements des réseaux, pistes cyclables, stationnement...) sur les artères principales de la ville. »

Nordine Guendez - Maire d'Ambarès-et-Lagrave



Le CODEV permet à la commune de proposer des actions répondant à la fois aux priorités communales et métropolitaines et prioriser les aménagements sur ses artères principales.

Sectorisation des projets validés selon les thématiques : quelques exemples concrets parmi les 59 retenus



MOBILITÉS DOUCES

Itinéraire doux centre bourg <-> gare de Lagrave / désencombrement des trottoirs (plan Marche) / écomobilité scolaire / stationnements vélo / réseau vélo express (ReVE)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mise en tourisme du plan d'eau de La Blanche, Secteur Chêne Vert (cession de fonciers métropolitains), dynamisation de l'agriculture urbaine



AMÉNAGEMENTS ESPACE PUBLIC / VOIRIE

Végétalisation du cimetière et des cours d'écoles / Parc environnemental du Guâ / panneaux photovoltaïques / voies vertes (La Mouline, ch. De la vie...) / lutte contre les inondations (travaux des Jalles, bassin de rétention d'eau domaine d'Hosteins)



AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS / TRANSITION ÉCOLOGIQUE / VÉGÉTALISATION

Rue de Carbon-Blanc / avenue de la Libération / renouvellement urbain du quartier « Bel Air » / ZAC du centre-ville / accès pour personnes à mobilité réduite / réseau eaux usées (Ch. de la vie, Av. du Roy)

L'antenne France services s'implante à l'éco-quartier des Érables



Inaugurée le 6 décembre dernier, l'antenne locale France services est ouverte à l'ensemble des habitants du territoire. Ambarésiens et plus largement tous les habitants de la Presqu'île : tous pourront profiter de ce lieu unique pour effectuer leurs démarches du quotidien.

Présent lors de la cérémonie, M. Vincent Ferrier, sous-préfet de Langon et référent des France Services de Gironde a annoncé une aide financière progressive de l'État pour accompagner les collectivités.

Actuellement de 35000€/an, elle augmenterait forfaitairement de 5000€/an pour atteindre les 50000€ en 2026.

L'équipe locale de France Services est composée de 3 agents.

Leurs missions :

- Vous accompagner et vous aider dans vos démarches en ligne relevant des organismes publics (CAF, ministère des Finances Publiques, Assurance maladie...);
- Vous proposer une offre de services d'accès aux droits et d'inclusion numérique;
- Faciliter la mise en relation avec les partenaires pour débloquer des situations délicates;
- Développer de nouveaux partenariats pour étoffer l'offre proposée en fonction des besoins identifiés et spécifiques au territoire.



« L'action publique n'a de sens que si elle se fait dans la plus grande proximité avec les habitants, au cœur des quartiers. L'implantation de ce nouvel espace dans cet écoquartier s'inscrit dans cette dynamique. À moyen terme, une Maison France Services ouvrira ses portes dans le quartier du Chemin de la vie ».

Nordine Guendez - Maire d'Ambarès-et-Lagrave

Dispositif PLIE : un accompagnement individualisé des demandeurs d'emploi en difficulté

La France compte près de 150 PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) répartis sur le territoire national.

Sur le territoire, le PLIE est situé à la mairie et accompagne les Ambarésiens souhaitant bénéficier d'un accompagnement individualisé et renforcé, dans les différentes étapes de l'insertion professionnelle. Objectif : favoriser l'accès à un emploi durable (CDI ou un CDD de plus de 6 mois) ou à une formation qualifiante / diplômante. Les demandeurs d'emploi de longue durée, les bénéficiaires du RSA, les jeunes de plus de 25 ans sans qualification, ainsi que toutes les personnes en situation ou menacées de pauvreté sont éligibles à ce dispositif.

Pour ce faire, les participants bénéficient d'un accompagnement renforcé sur-mesure, en proximité, avec un référent. À Ambarès-et-Lagrave, Narjes Dimassi est la référente PLIE : une interlocutrice privilégiée qui a guidé 110 participants en 2023.

Sa mission : accompagner les demandeurs d'emploi dans la construction de leur parcours professionnel et les aider à mettre en place des étapes de parcours, tant sociales que professionnelles. L'accompagnement, d'une durée moyenne de 23 mois (36 mois maximum), s'effectue dans le cadre d'un entretien mensuel (a minima). Après le démarrage d'un emploi, d'une entrée en formation qualifiante ou la création d'une activité, Narjes Dimassi poursuit le suivi personnalisé du bénéficiaire durant 6 mois pour s'assurer de la réussite de la reprise d'activité.



Narjes Dimassi, référente PLIE vous accueille à la mairie

LE CHIFFRE CLÉ

41 400 €



Inscription et contact : 05 57 77 80 53 (PLIE des Hauts-de-Garonne)

C'est le soutien financier alloué par l'Union Européenne sur l'année 2023 à l'antenne ambarésienne du PLIE.
(coût total de l'opération de 57 296,40€)

EN BREF

Un billet unique pour tous les moyens de transport de la métropole

Les abonnés de TBM peuvent désormais, avec un même ticket, prendre un vélo du réseau libre-service, un tram, un bus ou même un train dans le périmètre de la métropole.

La municipalité porte cette initiative depuis des années et a soutenu l'application de la tarification solidaire à ce nouveau dispositif proposé depuis novembre 2023.

Renseignements : 05 57 57 88 88
ou sur www.infotbm.com

Service « bus express » pour 2027

Bordeaux Métropole crée 7 lignes de « bus à haut niveau de service (BHNS) ». Complémentaires au réseau de trams, trains et de bus, elles renforceront le maillage territorial métropolitain.

La ligne qui traversera la commune reliera la Presqu'île d'Ambès au campus universitaire. Aux heures de pointe, le cadencement du bus express sera de 10min.

Arrivée du « car express » Blaye-Bordeaux depuis le 8 janvier

Mise en circulation le 8 janvier dans le cadre du RER métropolitain de l'agglomération bordelaise, la nouvelle ligne 430 de car express, à haut niveau de service, relie Blaye à Bordeaux avec un car toutes les 20 minutes en heure de pointe. L'arrêt ambarésien (Le poteau) se situe avenue de La Libération au rond-point d'entrée de ville. Il permet de relier la gare routière de la Gardette à Bassens en 12 mn (2 arrêts). Le terminus est aux Aubiers.

Collège Claude Massé : amélioration du cadencement des bus

En septembre dernier, le réseau TBM mettait en place une offre renouvelée. Pour les associations de parents d'élèves du collège Claude Massé, les nouveaux horaires de la ligne 69 étaient difficilement compatibles avec ceux du collège. La direction de l'établissement, les parents d'élèves et la municipalité avaient alerté la direction de TBM de ces difficultés. « Nous souhaitions trouver des solutions rapides et concrètes, en adéquation avec le rythme scolaire des collégiens, et limiter l'impact sur la qualité de vie des familles » souligne Vanessa Cerqueira, adjointe au maire, Parcours éducatifs et jeunesse.

A l'automne 2023, de nouveaux horaires plus adaptés ont été mis en place sur la ligne Max Linder <-> Quinsus assurant aux élèves une souplesse dans leurs déplacements.

Trottinette, hoverboard, gyropode : la réglementation change

Depuis le 1er septembre 2023, il faut désormais avoir au moins 14 ans pour avoir le droit de conduire un engin de déplacement personnel (EDP) motorisé au lieu de 12 ans jusqu'alors.

« Les EDP regroupent différents modèles de trottinettes et patinettes électriques, les gyropodes, les monoroues ou les hoverboards... Nous sommes particulièrement vigilants au fait que leurs utilisateurs adoptent un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres. » explique Thimotée Girault, Responsable de la police municipale.



L'ÂGE LÉGAL DU CONDUCTEUR PASSE À 14 ANS

MESURES RÉGLEMENTAIRES INCHANGÉES :

- Une seule personne par trottinette
- Téléphone / casque audio / oreillettes interdits
- Interdiction de rouler sur les trottoirs
- Assurance obligatoire
- Vitesse limitée à 25 km/h

Une meilleure desserte de « Grand Tour »

La municipalité a obtenu un maillage renforcé auprès du réseau de Transports Bordeaux Métropole. La ligne 29 (St Louis de Montferrand « Belle Rive » / La Gardette) voit son nombre d'arrêts étoffé pour se rendre au Centre-commercial Grand Tour de Sainte-Eulalie. La traversée de la commune comprend désormais 13 stops : Clanis / Bernatet / Lignac / ESAT du Guâ / Moulin du Guâ / Jean Prat / La Gorp / René Coty (Pasteur) / Mairie d'Ambarès / Ambarès Centre / Ambarès Église / Clos du Prieuré / Faulat. Renseignements : 05 57 57 88 88 ou sur www.infotbm.com

Autre service mis à disposition par le CCAS : une navette tous les lundis matin. 2 conditions pour bénéficier de ce service gratuit : résider à Ambarès-et-Lagrange et avoir plus de 60 ans.

Informations : 05 56 77 34 55



La navette du CCAS dépose un groupe d'âinés à l'occasion de « Lagrange ouvre le bal »

Assises du sport : (re)pensons ensemble les équipements sportifs de la ville

L'été dernier, accompagnée par la société D2X international, la ville a lancé une consultation pour penser l'aménagement du territoire à travers le sport et pour développer l'offre locale. Objectif de cette grande consultation : réaliser un schéma directeur des équipements sportifs en vue de déployer sur les 10 années à venir un programme de construction de nouveaux équipements sportifs et de réhabilitation des installations existantes

La municipalité a souhaité associer chaque Ambarésien à cette démarche consultative qu'il soit adhérent à un club ou simple pratiquant autonome, sportif amateur ou de haut niveau grâce à :

- Un sondage en libre accès sur le site internet de la ville
- Des ateliers collaboratifs avec les associations sportives ambarésiennes (AS Ambarès et ses sections, ESA)
- Une rencontre avec les acteurs du mouvement sportif local pour affiner les pistes du schéma directeur

La dernière étape des « Assises du sport » sera une réunion publique au premier trimestre 2024 au cours de laquelle Anthony Martinez, directeur du développement de la société D2X International présentera à tous les habitants le schéma directeur des équipements sportifs finalisé et les scénarios de projets possibles

Les propositions prendront en compte :

- Les besoins identifiés en nouveaux équipements sportifs
- L'état patrimonial des équipements en fonction du taux d'utilisation et des urgences bâtimentaires (proposition de rénovations, réhabilitations, extensions...)
- L'ambition de mutation des équipements traditionnels vers une dimension plus post-moderne répondant à l'évolution des pratiques collectives ou autonomes et la recherche constante de liens avec la nature
- La volonté de tisser des liens entre les équipements pour créer un véritable réseau du sport et des mobilités à l'intérieur de la ville



Atelier de travail avec les sections de l'AS Ambarès - Juin 2023



« Parallèlement à la définition du schéma directeur des équipements adaptés aux attentes de chacun, la municipalité travaille sur le plan de financement, la recherche de partenaires, les questions urbanistiques et les conditions réglementaires des implantations des futures structures sportives ».

**Myriam Bret - 2ème Adjointe au Maire
Sport et vie associative**

Création de l'association locale des commerçants « Ambarès mon commerce »

L'association des Indépendants de la Presqu'île (ADIPI) qui regroupe les commerces et artisans ambarésiens a changé de nom et s'appelle désormais « Ambarès mon commerce » ! Un changement qui intervient suite à la signature d'une convention de partenariat avec l'association « Bordeaux mon commerce » approuvée lors du conseil municipal du 25 septembre 2023. « Cette association s'inscrit dans le cadre du plan d'actions en faveur du développement du commerce soutenu par Bordeaux Métropole, et a été identifiée pour cette raison comme opérateur sur ce domaine » a précisé Nordine Guendez.

La convention a pour but de mettre en place des opérations visant une plus large clientèle pour les commerçants et artisans d'Ambarès-et-Lagrave. Deux objectifs ont clairement été définis par la mission éco-emploi de la ville et l'association des commerçants ambarésiens :

- favoriser l'attractivité de la ville et dynamiser les commerces s'y trouvant en améliorant les relations avec la clientèle
- conseiller « Ambarès mon commerce » sur les actions locales de soutien au commerce développées par la ville

Thierry Leroy et Mathilde Winter assurent la co-présidence d'« Ambarès mon commerce ». Pour les commerçants et artisans souhaitant rejoindre l'association : ambaresmoncommerce@gmail.com

LE CHIFFRE CLÉ

800

C'est le nombre de visiteurs de la 2e édition des « Rencontres Emploi », le job-dating 100% local

Une fréquentation qui a quasiment doublé par rapport à la première édition. Porté par la mission économie-emploi de la Ville, cet événement s'inscrit désormais comme un rendez-vous incontournable sur la Presqu'île.

Le 1er jour était dédié à la préparation des entretiens de recrutement, au travers d'ateliers, et le 2ème jour au « job dating ». Une quarantaine d'entreprises locales avaient implanté leur stand au Pôle culturel Evasion.

Pour Nordine Guendez : « Développer l'employabilité sur le territoire est un engagement fort de notre action municipale et le succès de cet événement nous conforte dans notre volonté de mobiliser toutes les ressources du territoire en la matière. »

Rendez-vous en 2024 pour la 3e édition !



« L'association Bordeaux Mon Commerce apportera son savoir-faire auprès de notre association locale afin de fédérer le tissu commercial et artisanal déjà existant »

**Pierre-Emmanuel De Oliveira - conseiller municipal délégué
Emploi, commerce de proximité, développement économique et digitalisation**

Point d'avancement sur les projets lauréats des budgets participatifs 2023

SESSIONS DE FORMATIONS AUX PREMIERS SECOURS

Réalisé depuis sept. 2023

DISTRIBUTION DE NICHOS, ABRIS & MANGEOIRS POUR OISEAUX & CHAUVES SOURIS

Réalisé depuis sept. 2023

SIGNALÉTIQUE PATRIMONIALE SECTEUR « LA GORP »

Installation prévue : 1er trimestre 2024

PARCOURS SPORTIF A LA BLANCHE

Installation prévue : 1er trimestre 2024

CRÉATION D'UN JARDIN FORÊT

Plantation prévue : février 2024

FABRICATION ET POSE DE NIDS POUR HIRONDELLES ET CHAUVES SOURIS

Mise en place prévue : février 2024

INSTALLATION DE NICHOS A CHAUVES SOURIS POUR LUTTER CONTRE LA PROLIFÉRATION DES MOUSTIQUES

Mise en place prévue : février 2024

2 AIRES DE JEUX A LA BLANCHE

Installation prévue : 1er trimestre 2024

NETTOYAGE DE RUES & COLLECTE DES DÉCHETS

Réalisation prévue : mars 2024



« Les services de la ville ont travaillé de concert avec les lauréats pour approfondir chaque projet et produire en concertation un rétroplanning de réalisation.

La municipalité a souhaité donner une orientation pédagogique à certains projets. Les enseignants se sont vu proposer d'intégrer ces projets dans le programme d'apprentissage. Pour les projets autour de la biodiversité et de la végétalisation, nous les avons programmés selon les saisons les plus propices pour leur donner un maximum de viabilité et de réussite. Nous avons également cherché des partenaires, associations ou mécènes pour accompagner leur réalisation ou entretien à plus long terme. »

*Alain Casaurang - 1er Adjoint au Maire
Démocratie locale, vie de quartiers, gouvernance partagée,
communication et culture*

La deuxième édition des budgets participatifs sera lancée au printemps prochain

Permanences du Maire



M. le Maire assurera des permanences sans RDV au pôle culturel Évasion de 9H à 11H :

les vendredis 26/01, 16/02, 27/03, 19/04.

les permanences sur rendez-vous se tiennent en mairie sur inscription au 05 56 77 34 77 de 14H30 à 17H

les mercredis 17/01, 7 & 21/02, 13 & 22/03, 3 & 17/04

Conseils municipaux



(salle du conseil – hôtel de ville)

Lundi 5 février 2024 à 18h30

Lundi 18 mars 2024 à 18h30

Projet de requalification du quartier de la gare de Lagrave : retour sur le 1er atelier de concertation



Lancement de la concertation - Oct. 2023



1er atelier de travail - Déc. 2023

A l'automne dernier, la ville a lancé une nouvelle consultation à destination des Ambarésiens. L'enjeu : réfléchir à un projet d'aménagement visant à la redynamisation économique du quartier de la gare de Lagrave.

La municipalité souhaite inscrire une dynamique de projet maîtrisée en concertation citoyenne. La Fab (aménageur de Bordeaux Métropole) et la Capitainerie (pilote de la concertation) accompagnent l'accompagnement dans cette démarche.

Des événements ont ainsi jalonné le mois d'octobre 2023 (« Apéro rail », réunion publique...) auxquels ont participé une trentaine d'habitants et riverains.

En décembre dernier s'est tenu le premier atelier de concertation de la ZAD de Lagrave. L'équipe de maîtrise d'œuvre (Atelier Roberta, Compagnie d'architecture et Ma-géo) ont présenté le diagnostic et les propositions faits lors de ces rendez-vous citoyens. L'occasion également de rappeler le périmètre du projet, les contraintes environnementales et constructives.

Lors de cette soirée, les participants étaient invités à travailler sur les futurs espaces publics et paysagers (mobiliers urbains, usages, ambiances...). 5 grandes orientations ont été identifiées sur ce secteur de 35 hectares :

- Connecter la gare
- S'ouvrir vers les espaces naturels
- Créer des liaisons douces vers St Vincent de Paul, Lagrave et le centre-ville
- Profiter des évolutions du site de l'IRSA pour le réintégrer au quartier
- Révéler l'eau

Prochains temps forts de la concertation (calendrier prévisionnel) :

- Atelier n°2 : fin mars 2024
- Atelier n°3 : mai 2024
- Réunion publique sur le plan guide (document de référence de l'aménagement global du projet) : juillet 2024



À NE PAS
MANQUER

ambaresetlagrave.fr

CARNAVAL 2024

Sam. 9 Mars / 14H30

Rdv - Av. de l'Europe

Toujours aussi festif et joyeux, le Carnaval ambarésien revient envahir les rues du centre-ville le 9 mars prochain ! Coordonné par le service Vie locale et associative, en partenariat avec les associations ambarésiennes, les Francas de la Gironde et les bénévoles, l'événement rassemble chaque année la foule et la bonne humeur. A vos costumes !

Informations au 05 57 77 34 77.



PÔLE CULTUREL
EVASION

SAM. 3 FÉV. / 10H30 - Pôle culturel Evasion

« P.I.E.D. #format de poche » - Cie la Ruse

Danse jeune public / à partir de 4 ans / 5€ (carte jeune) - 6€ - Dans le cadre du festival de danse jeune public Pouce !, en partenariat avec la Manufacture CDCN Bordeaux

VEN. 16 FÉV. / 20H30 - Pôle culturel Evasion

« Pascal Lamige et l'Extra Bal » - concert

Musique / Entrée libre / Tout public

VEN. 8 MARS. / 20H30 - Pôle culturel Evasion

« Birdy » - Le Friiix Club

Théâtre de marionnette / à partir de 10 ans / 5€ (carte jeune) - 6€ - 12€

JEU. 21 MARS. / 20H30 - Pôle culturel Evasion

« Tèr laba » - Valérie Chane-tef - concert

Musiques populaires de la Réunion / 5€ (carte jeune) - 6€ - 12€

JEU. 28 MARS. / 20H30 - Pôle culturel Evasion

« Cocoeur » - Cie la Grive

Danse / Tout public / 5€ (carte jeune) - 6€ - 12€ - En partenariat avec la Manufacture CDCN Bordeaux

evasion.ambaresetlagrave.fr

www.facebook.com/pole.culturel.evasion

Concours de nouvelles sur le thème des jeux olympiques



Lancement du concours le 20 janvier 2024

Remise des textes au plus tard le 30 avril 2024 à la Bibliothèque

Remise des prix aux lauréats le 1er Juin 2024 au Parc Charron à 17H.

C'est l'événement sportif que le monde entier attend : les Jeux Olympiques 2024. C'est un temps fort qui offre un fabuleux spectacle autour des valeurs de solidarité et d'universalité et c'est cet événement que la ville a choisi pour organiser un concours de nouvelles. Amateurs d'écriture n'hésitez pas à proposer une composition. Le règlement est consultable sur le site de la bibliothèque ou sur place auprès des bibliothécaires.

Alors prêts, partez, écrivez !!!

Concours sur inscription / Gratuit / Public Ado - Adulte

Toutes les informations auprès de la Bibliothèque F. Mitterrand : 05 57 80 15 20

« Viens voir les musiciens, voir les comédiens qui arrivent à Ambarès ! »

Disponible dans tous les bâtiments municipaux, l'agenda culturel et festif du premier semestre 2024 vous réserve de belles surprises. « Ambarès est une fête ! »

Animer la ville, faire vivre la culture et la rendre accessible à tous, susciter les curiosités seront cette année encore au cœur de nos actions pour dessiner une ville toujours plus attractive. Clin d'œil au Barnum d'antan, l'éléphant de la couverture vient annoncer l'arrivée des artistes et les grands frissons du spectacle vivant !

Festifs, culturels et sportifs, les rendez-vous du premier semestre 2024 ne manqueront pas de vous séduire et de vous inviter à de belles découvertes ! Lectures, théâtre, danse, concerts, carnaval, convivialité, festivals de la jeunesse et de l'enfance, la programmation de la ville et de ses partenaires est une fois encore imaginée pour tous les âges et pour tous les goûts et rajoute à sa carte une nouvelle dynamique à l'attention de nos aînés.

" L'art le plus noble est celui de rendre les autres heureux ", disait Phineas Taylor Barnum, la programmation culturelle et festive ambarésienne s'y emploie. Alors, en piste !



**GROUPE MAJORITAIRE - NOTRE PARTI PRIS, C'EST VOUS**

Vivre dans une ville apaisée ne se décrète pas. Les petites phrases, les incantations n'y suffisent pas. Les interventions de tribune en conseil municipal ne trompent que ceux qui veulent y croire ou acceptent de s'en satisfaire. La vie d'une cité demande un travail quotidien, des réponses argumentées, mais aussi des adaptations mesurées au regard d'expertises réglementaires. Elle exige responsabilité, détermination, mais aussi vision pour le développement et la préparation de la ville de demain.

A l'heure où certains agitent toujours les mêmes chiffons, ressassent des arguments qui n'ont jamais convaincu au-delà des crédules, où d'autres inventent des compétences imaginaires ou relaient sans vérification des informations erronées, le groupe majoritaire préfère travailler, écouter, faire évoluer la ville, au service de tous.

Une ville apaisée n'est autre qu'une ville qui dynamise son commerce local, cherche, avec ses commerçants, les voies pour construire une nouvelle attractivité et valoriser leur investissement. Nous nous y employons grâce à des actions concrètes : le calendrier de l'avent

des commerçants et la création d'une association locale. Une ville apaisée n'est autre qu'une ville patiente et déterminée qui, au fil des ans, inscrit grâce à un partenariat abouti avec les forces de gendarmerie et les associations et services de prévention une ambiance citadine qui respecte ses administrés. Une ville apaisée n'est autre qu'une ville qui a plaisir à se rassembler autour de festivités sportives, culturelles ou associatives accessibles à toutes et tous, une ville où les habitants ont envie de se connaître, de se reconnaître. Les animations et spectacles de cette fin d'année ont permis de favoriser ces rencontres.

La ville de demain se construit aujourd'hui. Les changements structurels sont toujours trop longs, mais demandent détermination et opiniâtreté. Le contrat de co-développement avec la métropole, les interventions répétées du Maire auprès du gouvernement ont cette ambition : donner à Ambarès-et-Lagrave les moyens de son développement.

Nous préparons l'avenir pour vous et avec vous, c'est notre engagement.

**GROUPE OPPOSITION - AVANCER ENSEMBLE AVEC DAVID POULAIN**

J'ai proposé au Maire de refuser les aides municipales auprès des terroristes fichés S et des personnes ayant un casier judiciaire.

**GROUPE OPPOSITION - UN NOUVEAU SOUFFLE POUR NOTRE VILLE**

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024. Nos combats, nos constats : priorité aux infrastructures défaillantes, nos écoles prennent l'eau, nos rues sont sales, le réseau d'assainissement déborde. Une politique forte est nécessaire face à l'inflation galopante : stop à l'envolée de la taxe foncière incombant seulement aux propriétaires ambarésiens.

**GROUPE OPPOSITION - UN NOUVEL AVENIR POUR AMBARÈS-ET-LAGRAVE**

Une mairie d'un autre âge nous empêche la distribution des colis aux Anciens. Néanmoins, nous vous souhaitons des joyeuses fêtes.

**GROUPE OPPOSITION - AMBARÉSIEN, AMBARÉSIENNE, AVEC VOUS AUTREMENT**

En cette période de troubles qui s'invite jusque dans nos villes et campagnes, le temps des fêtes donnent l'occasion de laisser la place aux valeurs humaines et spirituelles. Que cette nouvelle année soit l'espoir de jours meilleurs pour nous et nos enfants. Prenez soin de vous et de vos proches. Bonne et heureuse année 2024. Vos élus N. Jaunet, O. Martinez, JP. Bretagne

**GROUPE OPPOSITION - REDYNAMISER AMBARÈS**

Nous souhaitons aux ambarésiens, une bonne et heureuse année 2024. En espérant qu'elle soit porteuse de meilleures perspectives, que celles qui closent 2023. Une année de plus à porter votre voix, à défendre vos intérêts et à votre écoute, pour le bien commun.

2024



*Nordine Guendez
Maire d'Ambarès-et-Lagrange*

*et l'ensemble du Conseil municipal
vous souhaitent une*

ANNÉE DE
PAIX
OLYMPIQUE

